

**Grille tarifaire validée en  
Assemblée générale du 25 juin 2017**

# TARIFS FFHG 2017/2018

**I. ENGAGEMENTS (RAS, art. 11.4)**

	2016/2017	2017/2018
<b>SAXOPRINT Ligue Magnus</b>	24 000 €	25 000€
<b>Division 1</b>	7 000 €	7 500€
<b>Division 2</b>	4 750 €	5 100€
<b>Division 3</b>	3 600€	3 900€
<b>Hockey féminin</b>	710 €	730€
<b>U20</b>	3 600€	3 900€
<b>U17, U15</b>	1 200€	1 300€
<b>U13, U11</b>	450€	480€
<b>U9</b>	0	0
<b>Trophée Loisir</b>	700€	720€ / 360*
<b>100% Loisirs</b>	155 €	155€
<b>Ringuette</b>	710€	710€

\* Le droit d'engagement d'une équipe en Trophée Loisir est réduit de 50% pour les clubs n'engageant aucune autre équipe en championnat.

Ces droits d'engagement ne se cumulent pas, sauf pour les engagements en trophée loisirs et 100% loisirs qui sont dus quelles que soient les autres équipes engagées.

Ils sont à acquitter une seule fois pour le montant correspondant à l'équipe évoluant dans la catégorie de championnat la plus élevée.

Pour les équipes engageant à la fois une équipe en trophée loisirs et une équipe 100% loisirs, le montant de l'engagement est celui correspondant à l'engagement du trophée loisirs.

A compter de la saison 2018/2019, les droits d'engagement de deux équipes en championnat de France sénior se cumuleront, sous réserve des précisions suivantes :

- Saison 2018/2019 : une réduction de 75% sur le tarif de l'engagement de la seconde équipe est appliquée (droit d'engagement de la deuxième équipe = 25% du montant de l'engagement dans la division concernée).
- Saison 2019/2020 : une réduction de 50% sur le tarif de l'engagement de la seconde équipe est appliquée (droit d'engagement de la deuxième équipe = 50% du montant de l'engagement dans la division concernée).

Le cas échéant, la notion de club est entendue comme l'ensemble formé par la société et l'association support.

## II. AFFILIATIONS (RALM, Annexe ALM 1)

	2016/2017	2017/2018
<b>Affiliation club</b>	320 €	325€

## III. LICENCES (RALM, Annexe ALM 1)

	2016/2017	2017/2018
<b>Dirigeant non pratiquant</b>	43.40 €	46.80 €
<b>U9</b>	31.80 €	33.60 €
<b>U11 à U13 (Compétition)</b>	70.70 €	74.40 €
<b>U15 à Séniors (Compétition)</b>	73.70 €	77.40 €
<b>U17 à séniors (Loisir)</b>	73.70 €	77.40 €
<b>Bleue</b>	23.20 €	26.40 €
<b>Extension</b>	23.20 €	26.40 €
<b>Entraîneurs</b>	25.00 €	28.30 €
<b>Changement de type de licence en cours de saison</b>	20.00 €	20.00€
<b>Assurance</b>	3.78 €	3.78 €

**NOTA : Ces tarifs ont été calculés en application des décisions du Comité directeur du 15 avril 2016 (« l'euro Cergy ») et du 23 avril 2016 (augmentation annuelle de +1% des licences, indépendamment du principe validé de « l'€-Cergy »), validées lors de l'assemblée générale 2016.**

**MUTATIONS (RALM, Annexe ALM 1)**

	2016/2017	2017/2018
<b>Transferts</b>		
<b>Senior masculins</b>	350€	360€
<b>Senior féminines</b>	180€	200€
<b>U20/U17</b>	100€	110€
<b>U15 à U11 Loisirs</b>	45€ (U15 à U11) 47€ (loisirs)	50€
<b>U9</b>	25€	20€
<b>Transferts internationaux</b>		
<b>Joueurs masculins majeurs</b>	1 500€	1 500€
<b>Joueuses féminines majeurs</b>	1 100€	1 100€
<b>U20/U17</b>		110€
<b>U15 à U 11 Loisirs</b>		50€
<b>U9</b>		20€
<b>Traitement accéléré</b>	150€	150€
<b>Prêts</b>		
<b>Senior masculins</b>	120€	150€
<b>Senior féminines</b>	100€	100€

#### IV. BAREME DES INDEMNITES D'ARBTRAGE (RAS, Annexe AS 25)

INDEMNITES DE PREPARATION ET D'EQUIPEMENT				
Championnats	Arbitre		Juge de lignes	
Ligue Magnus	140 €	Pré-Saison : 115 €	110 €	Pré-Saison : 90 €
Division 1	115 €	Pré-Saison : 100 €	100 €	Pré-Saison : 70 €
Division 2	100 €	Pré-Saison : 70 €	70 €	Pré-Saison : 50 €
Division 3	70 €	Pré-Saison : 55€	50 €	
U20 Elite	70 €	Pré-Saison : 55 €	50 €	Pré-Saison : 40 €
Excellence	55 €		40 €	
U17 – Arbitrage à 3	55 €	Pré-Saison : 40€	40 €	Pré-Saison : 30 €
Arbitrage à 2	40 €	Pré-Saison : 30€		
Féminin Elite – Arbitrage à 3	55 €		40 €	
Arbitrage à 2	50 €	Pré-Saison : 40€		
Excellence	40 €	Pré-Saison : 30€		
Loisirs	40 €	Pré-Saison : 30€		
U15 – Arbitrage à 3	40 €		30 €	
Arbitrage à 2	25 €	Pré-Saison : 20€		
U13 – U11 – U9	17 €, 15€,13€	Tarif indicatif conseillé, non obligatoire en fonction du règlement intérieur de chaque club		

Indemnité kilométrique et Péage pour les Championnats Nationaux et Coupes	
0,364€/km – Michelin itinéraire conseillé	Péage Aller-Retour sur justificatifs Aller

Frais de subsistance toutes compétitions	
Repas	Forfait 18,40€ - 2 <sup>ème</sup> forfait repas si trajet Aller > 500 km
Hôtel si trajet A/R > 500km	Exclusivement sur justificatif dans la limite de 65,80€ L'arbitre joint la facture acquittée à sa fiche de frais

#### Cas particuliers :

- Si une rencontre a lieu en **semaine (lundi-vendredi) et que ce jour n'est pas un jour férié**, l'arbitre se voit attribuer une **indemnité supplémentaire grand déplacement de 80 €**, si le trajet A/R est > 1000 km
- Quand un arbitre reste sur place pour arbitrer **une seconde rencontre le lendemain sur la même patinoire**, l'arbitre devra comparer entre le **coût d'un A/R + péage** et le **coût d'une indemnité d'immobilisation (80€) + nuit d'hôtel** sur justificatif et **prendre l'option la moins onéreuse pour le club**.
- Quand un arbitre **officie deux jours de suite dans la même région géographique** :
  - **Une indemnité d'immobilisation de 80€ sera à partager à parts égales entre les deux clubs.**

- **le premier soir :**  
*Déplacement* : aller domicile lieu de la rencontre + **péage A/R**  
*Frais de subsistance* : forfait repas,  
hôtel sur justificatif  
*Indemnité grand déplacement (lundi-vendredi)*: **si trajet AR > 1000 km**
  
- **le second soir :**  
*Déplacement* : aller lieu rencontre de la veille / lieu nouvelle rencontre + péage aller pour ce trajet + retour lieu du match domicile  
*Frais de subsistance* : forfait repas,  
hôtel sur justificatif  
*Indemnité grand déplacement (lundi-vendredi)*: **si trajet patinoire 2 > domicile > 1000 km**
  
- **Si match sénior le samedi : (A/R domicile + repas + péage + hôtel si trajet > 500 km) et U20 le dimanche : trajet + péage en plus du trajet A/R du samedi + repas + 2<sup>d</sup> repas si match après 14h + hôtel sur justificatif si trajet samedi - dimanche < 500 km**

V. **TABLEAU RECAPITULATIF DES PENALITES FINANCIERES EN CAS DE SUSPENSION DE LICENCE (CIRJ, art. 17)**

	PENALITE DE MATCH	PENALITE DE MATCH	PENALITE DE MATCH	PENALITE DE MECONDUITE POUR LE MATCH	PENALITE DE MECONDUITE POUR LE MATCH
	Pour violation, <u>par un joueur</u> , de la règle IIHF 116 ou 168	Pour violation, <u>par un coach/officiel</u> , de la règle IIHF 116 ou 168	Sauf cas de violation des règles IIHF 116 et 168	Sauf cas de violation, <u>par un coach/officiel</u> , des règles 116, 164 ou 168	Pour violation, <u>par un coach/officiel</u> , de la règle IIHF 116, 164 ou 168
U9 à U15	95 €	150 €	75 €	35 €	125 €
Excellence (U17, U20, loisir)	115 €		95 €	45 €	
Féminin élite	125€		125€	125 €	
U17 élite					
U20 élite	135€				
D3 <sup>1</sup>	155 €	125€	125 €		
D21	165 €				
D1 <sup>2</sup>	185 €				
SAXOPRINT Ligue Magnus2	195 €				

<sup>1</sup> Et en coupe de France pour les clubs engagés en D2/D3.

<sup>2</sup> Et en coupe de France pour les clubs engagés en SAXOPRINT Ligue Magnus/D1.